

Frais scolaires Année 2022 - 2023

1- Les droits d'inscriptions (à régler au moment de l'inscription)

- Frais de première inscription : **200 Euros**
- Frais d'assurance et de coopérative :

ITEM	ASSURANCE	COOP*
Maternelle	5 €	120 €
Elémentaire – collège – lycée	5 €	170 €

* Coop : Primaire : fournitures scolaires ; Secondaire : locations de manuels.

L'inscription est validée sur présentation du justificatif de paiement des frais ci-dessus

2- Les frais d'écolage (Minerval)

ITEM	PAR AN	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3
		<i>Du 01/09 au 31/12</i> 40%	<i>Du 01/01 au 31/03</i> 30%	<i>Du 01/04 au 30/06</i> 30%
Maternelle et Élémentaire	2 745 €	1 098 €	824 €	823 €
Collège et seconde	4 146 €	1 658 €	1 244 €	1 244 €
Première et Terminale	4 341 €	1 735 €	1 303 €	1 303 €

Abattement pour les fratries : Taux plein pour l'aîné, abattement de 10% pour le second et 20% à partir du 3ème

Mode de règlement à choisir en début d'année :

1. En une seule fois : en euros ou Dollars américains au début de l'année à réception de la facture ;

Ou

2. En trois fois au début de chaque trimestre payable à réception de la facture correspondante, selon les modalités suivantes :
 - 35% à payer en Euro ou Dollars américains
 - 65% à payer en FBU

Le taux de conversion est fixé par la chancellerie.

Coordonnées bancaires

Titulaire des comptes : APEEB

BCB

- BIF 13101-00200001172-06
- EUR 13101-01000108164-73
- USD 13101-01000132620-35

COBANK

SWIFT : ECOBIBI

- BIF 38125020087
- EUR 38125019164
- USD 38125019165

IBB

- BIF 701-121721-01
- EUR 701-121721-02
- USD 701-121721-03

SOCIETE GENERALE (EUR)

Agence Arras Théâtre
19 place du théâtre – 62000 ARRAS - FRANCE

BIC : SOGEFRPP

IBAN : FR7630003001500003726617419